



Signature caution solidaire

Par **MUSICALL**, le **05/07/2016 à 19:55**

Bonjourrrrrje dois signer un bail pour un appart avec un locataire demain pour entrée en logement jeudi; j'ai demandé une caution solidaire des parents qui ne peuvent être là demain; donc je ne pourrais leur faire signer leur acte de caution, comment dois je m'y prendre: envoi des documents à signer par la poste (ou mail) avec demande d'authentification de signatures en mairie ?
rnMerci de votre aidernllc

Par **Lag0**, le **05/07/2016 à 20:12**

Bonjour,
rnLe souci, c'est que si vous faites signer le bail avant d'avoir l'acte de cautionnement, rien n'obligera ensuite les parents à signer cet acte et vous serez bien engagé par le bail !